

Avis de constitution

SOCIETE « IVIMAK » en abrégé « IVIMAK SARL »

Siège ABIDJAN COCODY-ANGRE 8ème TRANCHE, Lot
238, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVIMAK » en abrégé « IVIMAK

SARL »

Objet : - Import / Export
- Transports logistiques
- Cabinet Consulting
- Consommable Informatique
- Divers .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY-ANGRE 8ème TRANCHE, Lot
238, Ilot 18

Dirigeant(s) M HAIKOU KOMLAN PRINCE-YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01702 du 23/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10764/GTCA/RC/2024 du 23/02/2024

